



Territoires TEPCV :
modernisation de l'éclairage public

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**

Il y a deux ans, le SICECO, Territoire d'énergie Côte-d'Or, s'engageait à accompagner quatre territoires se lançant dans le programme « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » ou TEPCV : la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche, celle de Gevrey-Chambertin/Nuits-Saint-Georges et le Parc Naturel Régional (PNR) du Morvan.

Ce programme, lancé par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer vise à encourager les actions concrètes contribuant à atténuer les effets du changement climatique, à encourager la réduction des besoins d'énergie, à développer les énergies renouvelables locales et à faciliter l'implantation de filières vertes, sources de création d'emplois. Un fond national sur trois ans a été mis en place. En Côte-d'Or, pour les territoires accompagnés par le SICECO, l'enveloppe s'élève à 2,8 millions d'euros.

Dans ce dossier, le SICECO a notamment apporté ses conseils techniques. Un de ses agents a participé à la réalisation d'une action d'ingénierie et de sensibilisation (pré-diagnostics énergétiques sur le patrimoine bâti, réunion d'information, développement des énergies renouvelables, coordination de la stratégie énergétique du territoire).

L'action phare réalisée par le SICECO est la modernisation de l'éclairage public. Des diagnostics énergétiques ont été réalisés, financés à 80 % par le dispositif TEPCV et à 20 % par le SICECO. Des travaux sont en cours. Au total, grâce à TEPCV, **1,2 million euros**, représentant 60 % de l'investissement total, sont affectés pour la rénovation d'un peu plus de **1 500 points lumineux** en leds. Les 40 % restant sont partagés à parts égales entre le SICECO et les communes. Un système de télégestion pour mieux gérer les consommations est aussi mis en place. Ces travaux permettront une économie de près de **78 000 €** et une réduction d'environ **70 tonnes de CO₂** émises en moins sur l'ensemble des communes.

Débat d'Orientation Budgétaire : retour sur l'Assemblée générale du 10 novembre 2017

Le SICECO a réuni son Comité syndical, composé désormais de 139 membres, en Assemblée générale le 10 novembre dernier à Fleurey-sur-Ouche. À côté des sujets d'actualité, il a notamment été question de présenter aux élus le Débat d'Orientation Budgétaire, plus communément appelé DOB, pour l'année 2018. Cette étape, incontournable dans le cycle budgétaire, permet de préparer l'examen du budget pour 2018.



Parmi les évolutions du SICECO pour l'année à venir, on notera surtout la future extension du périmètre du syndicat : 11 communautés de communes devraient rejoindre le SICECO suite à une modification statutaire qui sera votée lors de la prochaine Assemblée générale. Dans un souci continu de satisfaire les besoins de ses adhérents, le SICECO réfléchit à de nouveaux services qu'il pourrait mettre en place à l'avenir, dans ses domaines de compétences qui sont les réseaux ou encore l'énergie. Certains programmes comme les appels à projets pour la rénovation du patrimoine bâti pourraient être étendus à d'autres critères. L'ensemble des dispositions sera débattu lors de la prochaine réunion du Comité le 8 décembre.

Suite à la présentation du Compte Rendu d'Activité (CRAC) d'Enedis, une motion de refus a été votée par les élus qui contestent, une nouvelle fois, le manque d'informations et la stratégie d'investissement du concessionnaire.

Le SICECO à la rencontre des élus

La tournée d'automne des réunions de CLE s'est achevée le 20 novembre dernier. Quelques 534 élus (maires et délégués) représentant 439 communes se sont retrouvés. Lors de ces réunions, les futures évolutions possibles du SICECO (statuts, services et nouvelles modalités financières) ont été présentées. Il a aussi été question de la programmation des travaux d'électricité et d'éclairage public et des concessions de distribution d'énergie. Enfin, un bilan des groupements d'achats d'énergie et de la vente des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) a été présenté.

Retrouvez l'ensemble des compte-rendus des réunions de CLE en cliquant [ici](#).



Cité 21 : le SICECO vous attend sur son stand les 14 et 15 décembre prochains



Comme tous les ans, le SICECO sera présent sur le salon des collectivités Cité 21 les 14 et 15 décembre prochains au Palais des Congrès de Dijon. Quel est le programme ?

Cette année, il animera un « Plateau Web TV » dans lequel il présentera les nouvelles modalités financières et services mis en place pour aider ses adhérents. Ne manquez pas ce rendez-vous programmé le jeudi à 16h00.

Le SICECO remettra également le produit de la dernière vente des CEE qu'il a mutualisés pour les travaux d'efficacité énergétique de ses collectivités sur leur patrimoine bâti. Au total, ce sont environ **52 000 €** qui seront reversés à **24 communes**. Cette remise de chèques aura lieu vendredi, sur son stand à 11h15.

Le même jour, à 14h45, toujours sur son stand, le SICECO signera également une convention de partenariat avec Électriciens sans frontière.

Logement et mobilité : les chantiers prioritaires de la transition énergétique

L'ADEME a actualisé son scénario « énergie-climat 2035-2050 », publié pour la première fois en 2013. Elle y souligne « *les efforts à faire à court-moyen terme d'ici à 2035 pour atteindre les objectifs fixés par la loi* » et faire face aux enjeux climatiques (division par 4 des émissions de CO₂, réduction de 50 % de la consommation d'énergie à l'horizon 2050). Trois hypothèses sont détaillées, dans lesquelles les énergies renouvelables pourraient « *représenter entre 46 et 69 % de la demande d'énergie finale en 2050* ». À cet effet, l'Agence préconise de se concentrer sur le logement et la mobilité. Ainsi, la rénovation du parc de bâtiments existants devrait s'accélérer : 500 000 logements par an jusqu'à 2030, puis 750 000 jusqu'à 2050. Et une « *transition rapide et profonde de nos modalités de déplacement, afin de réduire fortement les émissions de CO₂* » devrait être engagée. Le scénario prévoit notamment la disparition des véhicules à essence et au diesel (respectivement 44 et 56 % des ventes en 2010), au profit des véhicules électriques (30 % des ventes en 2050), hybrides rechargeables (38 %) et au GNV (32%).



Autoconsommation : consultation nationale

Depuis qu'elle dispose d'un cadre juridique approprié avec la loi du 24 février 2017, l'autoconsommation connaît un vif essor, comme en témoignent les demandes de raccordements de panneaux photovoltaïques auprès d'Enedis : depuis le début de l'année, la moitié des nouvelles demandes de raccordement de production visent l'autoconsommation. Le distributeur recensait 14 000 autoconsommateurs fin juin. Cet engouement s'explique : l'autoconsommation répond au souhait de produire et consommer « local » avec des circuits courts mais peut aussi présenter un intérêt économique à long terme, compte tenu de la forte baisse des prix des panneaux photovoltaïques. En outre, l'État l'encourage et a lancé des dispositifs de soutien : tarif d'achat et appels d'offres spécifiques. La grande distribution est engagée dans de nombreuses opérations et les premières offres à destination des particuliers ont été lancées, notamment celles d'EDF, « mon soleil & moi », et d'Engie, « my power. »

Agenda

8 décembre : Assemblée générale du Comité syndical (BP 2018) à Sombornon

14 et 15 décembre : rendez-vous à Cité 21

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX - 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr

Directeur de la publication : Jacques Jacquenet

Dépôt légal en cours

Crédits photographiques : © SICECO, © FNCCR, classeurs : © urope - Fotolia.com et maison en bois : © Jiri Hera -Fotolia.com Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande ou désinscription, adressez-nous un message à contact@siceco.fr.



15

C'EST LE NOMBRE DE BORNES QUI SERONT INSTALLÉES D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE SUR LE TERRITOIRE DU SICECO.

LE SICECO A LANCÉ LE DÉPLOIEMENT DE CE NOUVEAU RÉSEAU PUBLIC DE BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DÉBUT SEPTEMBRE. LES TRAVAUX DEVRAIENT SE POURSUIVRE JUSQU'AU PRINTEMPS 2018. AU TOTAL, 39 BORNES SERONT INSTALLÉES.

LES TRAVAUX SONT FINANCÉS À 30 % PAR LE SICECO ET LES COMMUNES QUI ACCUEILLENT LES BORNES. L'ADEME, VIA LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) PREND DE 30 % À 50 % À SA CHARGE. LES 40 % RESTANTS SONT SUBVENTIONNÉS PAR LES FONDS EUROPÉENS FEDER VIA LA RÉGION.

PLUS D'INFORMATIONS EN CLIQUANT [ICI](#)